

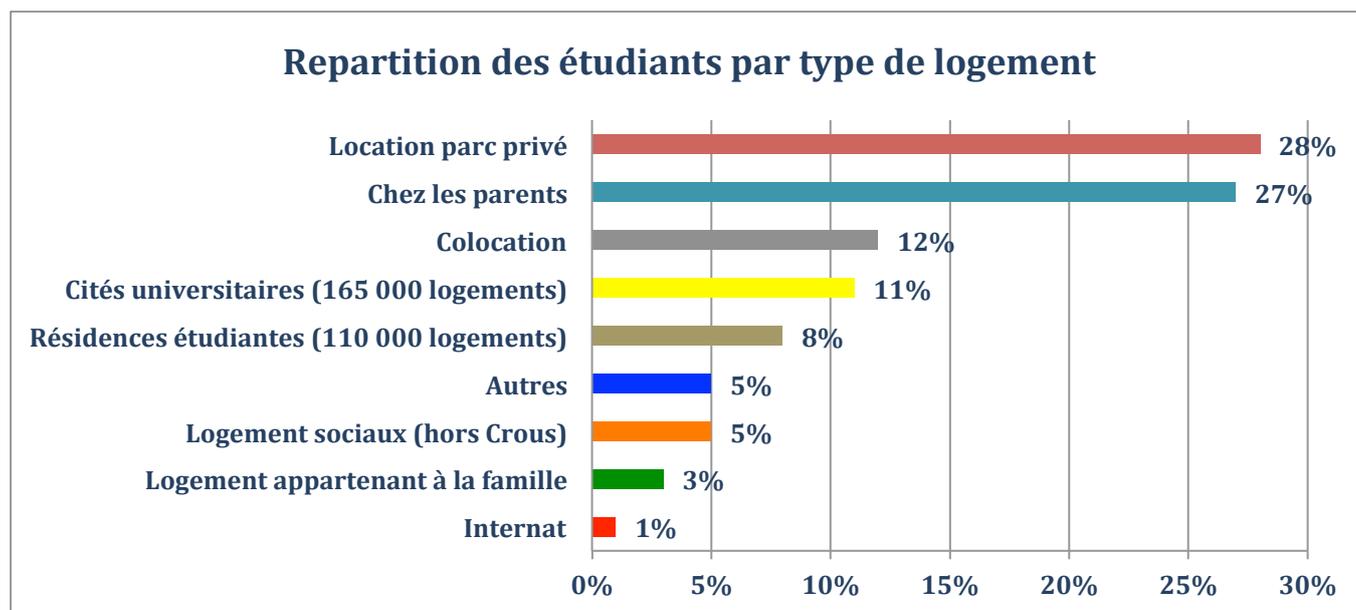
## LOGEMENT ETUDIANT : LES CROUS A BOUT DE SOUFFLE !

Entre Juin et Septembre, 1.4 millions d'étudiants rechercheront un logement pour la rentrée universitaire. Avec un parc de logements universitaires vieillissant et une pénurie récurrente, trouver un toit sera, cette année encore, un véritable parcours du combattant.

### 4 étudiants sur 5 devront se loger dans le parc locatif privé

Dans le cadre de leurs études, 64% des étudiants seront amenés à quitter le domicile familial. Le manque de logements étudiant est un sujet récurrent depuis de nombreuses années. Parmi les solutions proposées :

1. Les résidences étudiantes privées dont le nombre croient chaque année pour attendre 110 000 lits en 2015 soit 8% des logements
2. Les cités universitaires qui doivent faire face à la vétusté de nombreuses résidences, ne pourront loger en 2015 que 11% des étudiant.



Ainsi 1,1 million d'étudiants devront trouver leur logement en épluchant les petites annonces proposées par les particuliers et les agences immobilières. Si les promoteurs immobiliers construisent de plus en plus de résidences privées, il n'en va pas de même pour les cités universitaires que l'Etat semble avoir bien du mal à gérer entre les nouvelles constructions, la rénovation des anciennes et l'attribution financière des bourses dont les Crous est aussi responsable.

### **Le « Plan des 40 000 » dans les CROUS : une équation qui s'annule**

Décidé par le gouvernement en 2014, l'objectif est de mettre en chantier 40 000 logements étudiants sur le quinquennat, dont la moitié en Île-de-France. Cela représente une progression de près de 25% du parc actuellement géré par les CROUS.

Cependant, près de 25% des logements dans les Crous seraient à rénover d'urgence. Le « Plan des 40 000 » ne ferait ainsi que compenser ce volume de logements vétustes.

De même, si l'offre est insuffisante elle est également mal répartie sur le territoire. Aucune mesure n'a d'ailleurs été réservée aux zones déficitaires comme les académies de Paris, Créteil, Lyon et Lille. Pour exemple, **en 2013, le Crous de Paris disposait d'une offre de logement proche de celle du Crous de Rouen**, qui accueille six fois moins d'étudiants

### **Les résidences étudiantes privées : LA seule solution pérenne actuelle**

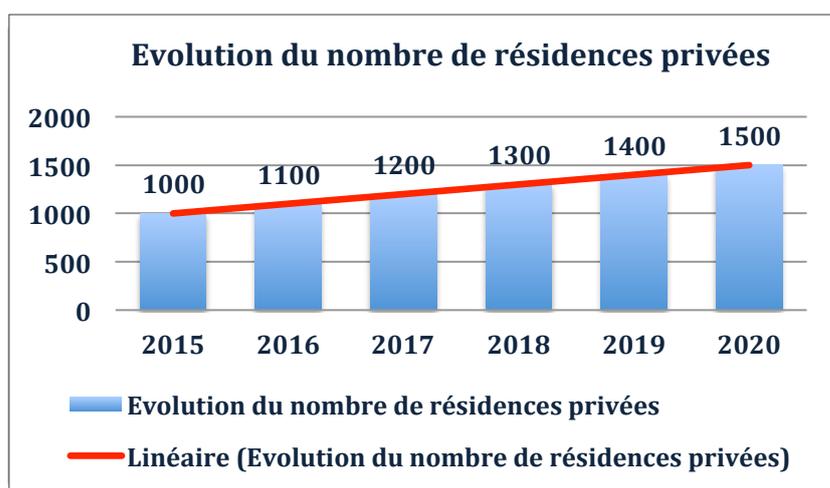
Avec plus de 1000 résidences sur l'ensemble du territoire représentant 110 000 places, les résidences privées semblent être à court terme une réponse pertinente au déficit de logements.

Avec des loyers équivalents à ceux du marché classique de la location et des prestations des grandes

qualités sont très prisées des étudiants. Les exploitants prévoient d'augmenter leur offre de 50 % sur 5 ans pour passer à 1500 établissements répartis sur le territoire.

Afin de sécuriser les étudiants, elles proposent généralement de réserver son logement très tôt dans l'année en conditionnant la validation définitive à l'obtention du diplôme.

Acceptant les aides au logement, elles permettront à de nombreux étudiants de se loger dans les meilleures conditions.



**Contact presse** : Brice Boulet – + 33 6 81 55 58 96

[presse@location-etudiant.fr](mailto:presse@location-etudiant.fr)

<http://www.location-etudiant.fr>

**A propos de Location-etudiant.fr** : Fondé en 2005 par la société MetresCarresCom, déjà éditrice des sites Immo-free.com, Location-etudiant.fr, 1<sup>er</sup> site immobilier étudiant français, propose chaque année plus 340 000 offres de logements provenant de résidences étudiantes, cités universitaires, particuliers et professionnels de l'immobilier.